

Les crédits

chemin difficile à parcourir. Nous devons ensemble convaincre les Canadiens qu'ils doivent tous adhérer au bilinguisme.

Le français et l'anglais sont présents au Canada depuis longtemps, soit depuis 1608 et l'arrivée de Samuel de Champlain. Depuis, le français et l'anglais ont dominé tour à tour. Il y a eu une alternance et, par suite d'événements historiques, c'est l'anglais qui domine aujourd'hui. De nos jours, nous reconnaissons toutefois que les droits des francophones doivent être reconnus au Canada et nous voulons qu'ils le soient.

Nous voulons nous assurer que les francophones ont leur place au Canada. Nous voulons changer la Loi sur les langues officielles pour qu'après les prochaines élections, il n'y ait plus 54 députés à la Chambre qui veulent détruire le pays et exiger la séparation du Québec. Nous devons garantir qu'il y a à la Chambre 295 députés engagés à travailler ensemble et à rester unis.

Après s'être penché sur le problème, le Parti réformiste a conclu qu'il fallait revenir à la commission formée dans les années 1960 et à son rapport voulant qu'il y ait un bilinguisme territorial. Le bilinguisme personnel ne fonctionne évidemment pas puisque nous avons ces 54 députés à la Chambre aujourd'hui.

Reconnaissons que nous pouvons changer le système pour mieux travailler ensemble. Francophones ou anglophones, tous les Canadiens doivent être libres de parler leur langue. Nous refusons de forcer l'un à parler la langue de l'autre s'il s'y oppose, sans quoi il y aura inévitablement un effet de ressac.

Nous devrions aussi tenter de désarmer la polémique entourant les langues. De 1867 jusqu'en 1969, le Canada n'avait presque pas de législation en matière linguistique. Nous devrions revenir au principe selon lequel il vaut mieux avoir le moins de lois possible dans ce domaine et à celui qui met l'accent sur l'harmonie et le désir de faire mieux fonctionner les choses. Voilà pourquoi nous, les réformistes, proposons que la question de la langue relève des provinces plutôt que du gouvernement fédéral. Que chaque province décide quelle langue est parlée sur son territoire, tout en tenant compte de la nécessité de fournir des services dans la langue parlée par la population, que ce soit le français, l'anglais ou les deux, lorsque la demande le justifie.

Nous avons donc décidé de proposer cette motion aujourd'hui pour élever le débat et aborder la question avant que les 54 députés du Bloc québécois n'aient le temps d'accorder leurs flûtes et de quitter le pays, car à ce moment-là nous nous retrouverons sans aucune politique linguistique.

Si les 54 députés du Bloc québécois réalisent la séparation du Québec, ils laisseront en plan des milliers de Canadiens français dans le reste du pays, qui n'auront plus aucun appui et se sentiront abandonnés par les Québécois. Ce sera un très mauvais service à leur rendre. J'incite donc les Québécois à redoubler d'ardeur pour veiller à ce que le fédéralisme fonctionne au lieu de plier bagage.

Nous avons investi de grosses sommes au fil des ans. Même M. Spicer, le premier commissaire aux langues officielles, a déclaré qu'il faudrait peut-être faire les calculs et additionner tout ce que cela coûte. Il a dit:

Il serait sûrement préférable de mieux tenir les comptes. Sans de meilleurs chiffres, ceux qui s'occupent de la réforme linguistique auront sans cesse à aborder la question des coûts. Toujours confrontés à la même polémique, ils resteront incapables de rejeter de savoureuses estimations comme... «trois milliards de dollars par année pour le bilinguisme». Il semblerait plus raisonnable de rassembler tous les postes linguistiques, de préciser l'objectif de chacun, d'en additionner les coûts, aussi terrible en soit la somme, d'ajouter 10 p. 100 pour les frais indirects et inhérents, puis de publier et de défendre la chose comme étant le prix, élevé mais nécessaire, à payer pour être Canadien. . .

• (1340)

Voilà ce que disait il y a déjà plusieurs années de cela le premier commissaire aux langues officielles, M. Spicer. Aujourd'hui, on entend toutes sortes de statistiques. Le coût est-il de deux milliards, de quatre milliards de dollars? Nous ne le savons pas.

Ce que nous savons, c'est que nous versons 50 millions de dollars annuellement en primes à des fonctionnaires qui parlent les deux langues, que cela soit ou non une exigence de leur poste. Nous savons que nous engloutissons des centaines de millions de dollars dans d'autres aspects de la politique linguistique, à savoir la traduction, les conseils bilingues, 200 millions de dollars pour l'éducation. Cela s'additionne, mais combien cela coûte-t-il en tout? Nous l'ignorons.

M. Spicer a dit il y a déjà plusieurs années qu'il fallait faire le total et dire aux Canadiens que c'était le prix à payer pour sauver l'unité de notre pays.

Je l'ai dit maintes fois et je le répète: le Parti réformiste souhaite que le Canada demeure uni et qu'une politique linguistique unisse tous les Canadiens dans la compréhension les uns des autres. La politique actuelle des langues officielles ne fonctionne pas et doit être modifiée. Voilà pourquoi nous soulevons aujourd'hui cette question.

Entendons-nous sur une nouvelle structure. Ne faisons pas comme le Bloc québécois en lui disant de partir s'il ne peut pas l'accepter. Disons au Bloc québécois de ne pas faire l'égoïste et de ne pas abandonner l'extraordinaire expérience qu'est le Canada.

Nous avons dit au chef de l'opposition et aux autres membres du Bloc québécois de définir avec nous un nouveau fédéralisme. Ils ont refusé. Si un référendum doit avoir lieu au Québec, disent-ils, il donnera le choix entre le fédéralisme actuel ou la séparation. Ils ne veulent pas essayer de faire en sorte que cette expérience qu'est le Canada fonctionne. C'est extrêmement malheureux pour les 27,5 millions de Canadiens, y compris les Canadiens français et notamment les Québécois français qui veulent que le Canada demeure uni.